

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2022)
Heft: 6

Artikel: Un office fédéral pour la cybersécurité au DDPS : enfin!
Autor: Vernez, Gérald
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cyber

Un office fédéral pour la cybersécurité au DDPS. Enfin !

Col EMG Gérald Vernez

Fondateur et directeur de digiVolution

La cybersécurité sera à l'avenir confiée à un office fédéral civil subordonné au DDPS. Félicitations à tous les acteurs qui ont contribué à cette décision, et bien sûr au Conseil fédéral. Pendant plus de 20 ans, j'ai eu le privilège de jouer un rôle clé dans le développement des opérations d'information, de la protection de la Suisse contre les cyberrisques et de la cyberdéfense et j'ai toujours plaidé pour que ces dimensions soient considérées comme relevant de la politique de sécurité. Même si le chemin a été long, justice est rendue à tous ceux qui ont soutenu ces réflexions. D'ailleurs, pour la plupart d'entre eux, ils poursuivent inlassablement leur engagement dans ce domaine au profit de la population au sein de la fondation digiVolution et je leur adresse toute ma reconnaissance.

Il fut un temps où, à certains égards, la Suisse était en avance sur presque tout le monde. D'une décision peu courageuse ou erronée à l'autre, cette avance s'est malheureusement érodée. Un travail historique de 1989 à nos jours en cours au sein de digiVolution le montrera prochainement. Aujourd'hui la Suisse n'est pas à la hauteur des défis sécuritaires de la mutation numérique. Les surfaces vulnérables progressent rapidement et les cybermalfaiteurs – criminels ou étatiques – plus agiles et déterminés que les cyberdéfenseurs publics et privés, infligent à notre société des dégâts dont la progression est alarmante. Pour 2021, les dommages en Allemagne¹ ont été évalués à 5,6% de son PIB, soit 203 milliards d'euros. Des chiffres² plus récents parlent même d'ici à 2027 de dégâts estimés à près de 25% du PIB mondial. Même en estimant que la zone d'incertitude de ces chiffres est importante, les conséquences ne sont déjà plus acceptables et requièrent un engagement en proportion.

Divers blocages ont freiné les développements dans notre pays, mais elles sont enfin dépassées avec la décision du Conseil fédéral. En 2021, digiVolution estimait dans son commentaire sur le rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité, que les enjeux du cyberspace n'avaient pas été suffisamment pris en compte et qu'il manquait sur ce sujet une réflexion stratégique, systémique et tournée vers l'avenir. Avec tout d'abord la décision du 18 mai 2022 de créer un office fédéral, puis celle du 2 décembre 2022, la Suisse a pris le bon chemin. La solution retenue comporte aussi des risques relevés par plusieurs commentateurs et il faudra y être très attentif, mais la subordination du futur office fédéral de la cybersécurité au DDPS comporte des avantages indéniables: l'unité d'action politique et opérationnelle, les ressources financières et humaines, l'optimisation des moyens existants (y compris ceux du SG DDPS), la proximité organique avec les offices du DDPS actifs dans ce domaine, les infrastructures physiques et techniques disponibles, la culture de la sécurité... Avec une autre décision³ passée inaperçue, le Conseil fédéral a par ailleurs ordonné des corrections de ses instruments de pilotage et la cybersécurité sera désormais traitée par la Délégation du Conseil fédéral pour la sécurité (DélSéc) comme ce fut le cas lors des cyberattaques contre RUAG en 2016 et contre l'armée en 2017.

Autorisons-nous à formuler quelques attentes – La mutation numérique de la société n'est plus une simple question de commodité ou de technique. Il s'agit d'un changement irréversible qui nécessite une réflexion stratégique nous mettant en situation d'anticiper les risques. Florian Schütz, en espérant que lui sera confiée la mission de conduire cet office fédéral, part sur des bases solides. Mais il faudra lui donner des moyens à la hauteur des enjeux.

¹ <https://www.bitkom.org/Presse/Presseinformation/Wirtschaftsschutz-2022>

² <https://www.statista.com/chart/28878/expected-cost-of-cybercrime-until-2027/>

³ <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-92041.html>

- **Des bases juridiques solides** – Manifestement, notre système politique et notre administration ont encore du mal à comprendre l'urgence posée par les cyberphénomènes qui évoluent rapidement. La sécurité ne peut pas être considérée comme une option laissée au bon vouloir d'un libéralisme effréné, surtout lorsqu'il s'agit de l'intérêt public.
- **Des ressources à la hauteur des défis** – Cet office fédéral aura besoin de solides ressources financières, humaines et techniques, pour mettre en place et coordonner un efficace réseau de prestataires. Face aux dégâts mentionnés plus haut, il ne saurait être question d'économiser.
- **Une gouvernance agile** – Le facteur temps est un élément clé du succès contre les cyberphénomènes. Il faut ainsi pouvoir agir vite et s'adapter en continu à des défis intrinsèquement protéiformes, ce qu'une administration seule peinera toujours à faire. Il faut aussi durer, car les cyberconflictualités vont s'établir toujours plus comme un désagréable et croissant bruit de fond.
- **Défense en profondeur** – Cet office fédéral ne protégera pas la Suisse à lui seul. Il devra être un solide chef de file qui crée les conditions favorables et montre le chemin afin que chaque personne, institution et entreprise suisse devienne une partie de la solution. C'est là une condition essentielle de notre résilience sociétale.

Je soutiens donc sans réserve la décision du Conseil fédéral en espérant que la Suisse a enfin pris conscience des énormes défis que la mutation numérique pose à sa sécurité et à son avenir. Les développements dans les domaines de l'intelligence artificielle, de l'informatique quantique et du métavers ainsi que de leur impact sur le vivant et l'environnement, pour ne citer que ces défis, ne sont que les prémisses d'une disruption globale pour laquelle nous ne sommes pas encore prêts.

G. V.

digNvolution accompagne et renforce les entreprises et les institutions dans l'anticipation et la maîtrise des défis de la mutation numérique, de la gestion des risques et des crises qui en résultent. L'approche de cette fondation d'utilité publique est globale, systémique et s'appuie sur l'intelligence collective et le partage de connaissance. digNvolution bénéficie de l'expérience de nombreuses personnalités qui, depuis longtemps, œuvrent ensemble dans ce domaine et la politique de sécurité pour le bien commun. Elle constitue un puissant réseau d'observation et d'analyse pour identifier, comprendre, anticiper et intégrer les évolutions de la société numérique et physique. Elle soutient les décideurs grâce à ce potentiel et elle est un lieu privilégié de réflexion stratégique, en particulier sur les thèmes essentiels de confiance, de résilience et de souveraineté numériques.

Formation des cadres

Académie militaire (ACAMIL) à l'EPF de Zurich

Une diplômée et neuf diplômés de l'école militaire MS 21 ont été admis dans le corps des officiers de carrière à l'Académie militaire à l'EPF de Zurich, le vendredi 21 octobre 2022.

Le brigadier Hugo Roux a ouvert la cérémonie en présence de nombreux parents, amis et représentants de l'armée. Il a fait référence au retour de la politique de puissance en citant Carl von Clausewitz : « La guerre est une simple continuation de la politique par d'autres moyens. »

Il a donné le conseil suivant aux nouveaux officiers de carrière : « *Exprimez de la joie tous les jours. Cela aura un effet positif sur votre entourage.* »

Le brigadier Yves Gächter, commandant de la FOAP bl/art, a adressé ses félicitations aux diplômés en tant qu'orateur officiel.

Il a également fait référence à la guerre en Ukraine et à la nécessité de s'engager pour sa propre liberté et son autodétermination. Il a abordé en particulier les thèmes du commandement et de l'avenir et a souligné que les décennies à venir seraient riches en défis.

Dans son discours, le cap Johanna Désgalier a plongé dans le monde militaire et le monde civil, expliquant qu'ils avaient de nombreux points communs, notamment la numérisation. Elle est revenue sur les mois passés ensemble, sur ce qu'ils avaient appris et sur leur engagement pour l'avenir. Ils sont tous conscients des défis qui les attendent.

Le divisionnaire Germaine J. F. Seewer, commandant de la Formation supérieure des cadres de l'armée (FSCA), a conclu en remerciant les diplômés d'avoir choisi cette profession peu courante et en soulignant combien elle était fière d'eux. Après une période de formation exigeante, elle les a félicités d'avoir terminé l'école militaire.

La fanfare militaire a donné un cadre digne à la cérémonie de remise des diplômes en jouant des morceaux de musique appropriés.

